



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 juin 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 juin 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 30 juin 2004

**Lotissement Communal 'La Moucherie' - avenant au contrat de  
maîtrise d'oeuvre**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

***Adjoint :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Amaury BREUILLE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Yannick TARDY.  
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.  
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.  
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**Urbanisme & Affaires Immobilières****Lotissement Communal 'La Moucherie' - avenant au contrat de maîtrise d'oeuvre**

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après avis de la Commission d'Appel d'Offres,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal du 28 mars 2003 a délibéré sur le choix du maître d'œuvre pour la réalisation du lotissement communal « La Moucherie » dans le quartier de Saint-Liguaire.

Le montant initial du marché de maîtrise d'œuvre a été estimé à 36 686 € HT.

Suite au classement du site du « Marais Mouillé Poitevin » par décret du 9 mai 2003 publié au Journal Officiel du 11 mai 2003, il a été nécessaire de reprendre le dossier de lotissement afin de prendre en compte les remarques de l'Architecte des Bâtiments de France et de la Commission Départementale des sites qui se sont prononcés favorablement à la poursuite de cette opération. Un nouveau dossier de lotissement a été déposé et transmis au Ministère de l'Environnement. Ces modifications liées au classement du site nécessitent de redéfinir les phases de la mission de maîtrise d'œuvre initiale dont le titulaire est le Groupe Etude, ce qui donne lieu à l'avenant objet des présentes.

Le montant du présent avenant s'élève à la somme de 14 697,45 € H.T., soit un nouveau montant du marché de maîtrise d'œuvre de 51 383,45 € H.T.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la proposition d'avenant n° 1 en plus-value pour la somme de 14 697,45 € H.T. ;
- autoriser l'OPAC à signer l'avenant ci-joint.

Les prestations seront incluses dans le bilan prévisionnel actualisé du lotissement.

Les crédits seront ouverts dans le budget annexe lotissement au fur et à mesure des besoins.

**LE CONSEIL ADOPTE**

|                 |    |
|-----------------|----|
| Pour :          | 39 |
| Contre :        | 0  |
| Abstention :    | 0  |
| Non participé : | 0  |
| Excusé :        | 6  |

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
 L'Adjoint au Maire

**Gérard NEBAS**